

Rapport annuel

2011-2012



*Maison
Cross Roads*

5262, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, Québec H4C 1T5
Téléphone : 514.932.7188
Télécopieur : 514.932.6668
Courriel : maisoncrossroads@qc.aibn.com
Site web : maisoncrossroads.qc.ca

Un mot du directeur général



Michel Gagnon, M. Serv. Soc.

La corporation Maison Cross Roads est parvenue à atteindre les objectifs qu'elle s'était fixés lors de la dernière Assemblée générale de ses membres. Il nous faut cependant mentionner que depuis la fin de cette dernière année fiscale qui s'est terminée en mars 2012, le Service Correctionnel du Canada (SCC) a mis fin au financement qu'il accordait au Service Option Vie depuis plus de vingt (20) ans. Ce volet des services que la corporation offrait à plusieurs centaines de personnes ayant eu des démêlés avec la justice était apprécié de tous. La décision de mettre fin au Service Option Vie est liée aux coupures budgétaires mises de l'avant par le Ministre Flaherty au printemps dernier.

Les rapports d'activités préparés par Merris Centomo, directrice clinique du Centre résidentiel communautaire (CRC) Maison St-Léonard, et Gilles Thibault, coordonnateur du Service Oxygène, attestent du fait que l'ensemble du personnel de la corporation demeure centré sur les objectifs de la corporation de favoriser la réinsertion sociale et de prévenir la récidive des personnes ayant eu des démêlés avec la justice. Nous croyons que les valeurs fondamentales auxquelles les employés souscrivent dans l'accomplissement de leurs tâches demeurent au cœur de notre mission.

Le Centre résidentiel communautaire (CRC) Maison St-Léonard

Nous demeurons tout à fait satisfaits du dévouement et du professionnalisme de l'ensemble de l'équipe clinique et du personnel de soutien du CRC Maison St-Léonard. Nous sommes d'autant plus reconnaissants de ce dévouement et de ce professionnalisme que les espaces réduits dans lesquels le personnel doit travailler en ce moment rendent l'accomplissement de ce travail encore plus difficile.

Le CRC a reçu 160 demandes d'admission au cours de la dernière année ce qui nous laisse croire que notre CRC est encore bien perçu par notre clientèle. Le CRC a assuré la responsabilité de 60 résidents au cours de la dernière période recensée et il vaut la peine d'indiquer que le CRC est amené à accueillir de plus en plus de résidents autochtones.

La tendance au vieillissement de notre clientèle depuis plusieurs années (l'âge médian en 1991 était de 35 ans et, maintenant, en 2011 cet âge médian est de 45 ans) est encore confirmée cette année et nous encourage à poursuivre nos démarches afin de pouvoir offrir à cette clientèle des services de mieux en mieux adaptés.

L'excellent fonctionnement et la qualité des services offerts par le personnel du CRC ont encore cette année été soulignés dans le Rapport d'évaluation annuel effectué par le bureau sectoriel du SCC.

« Pour ce qui est de la surveillance de cas, il s'agit certes de l'un des points forts du personnel du CRC »;

« Le CRC a toujours le souci de nous informer rapidement de tout incident ou comportement pouvant justifier une modification du risque »;

« Le suivi effectué par le personnel clinique du CRC se veut très serré et structuré »;

« La Maison Cross Roads satisfait aux attentes du SCC. Encore une fois il nous est permis de souligner que cette ressource demeure soucieuse d'offrir un service de qualité et qu'elle n'hésite pas à fournir les efforts nécessaires pour apporter des améliorations ou pour s'adapter aux procédures toujours changeantes. Les efforts sont déployés autant par le personnel que par les membres de la direction, ce qui est très apprécié ».

Nous nous devons aussi de réitérer toute notre appréciation face au dévouement et à la très grande qualité du travail effectué par la directrice clinique, Merris Centomo. Nous nous réjouissons aussi de l'excellent travail que Luc Everton accomplit dans le cadre de ses responsabilités de conseiller clinique sénior.

Nos objectifs pour l'année qui vient de terminer

- Nos discussions se sont poursuivies sur le type de clientèle que nous allons être amené à desservir avec l'installation d'un ascenseur.
- Un nouveau logiciel a été mis en place afin de nous aider à mieux capter les données statistiques liées aux services que nous offrons à la clientèle de notre CRC.
- La formation continue des membres de l'équipe clinique s'est poursuivie.

Nos objectifs pour l'année en cours

- Bonifier les normes stratégiques, structurelles et professionnelles du CRC.
- Compléter l'installation de l'ascenseur et la rénovation de 6 chambres ainsi que la rénovation des bureaux du personnel clinique et administratif.
- Tenter d'obtenir un *per diem* amélioré afin que nous puissions engager une personne supplémentaire qui aurait pour responsabilité d'aider les judiciairisés âgés qui nous seront bientôt référés.
- Continuer d'assurer la formation des membres de l'équipe clinique.
- Explorer avec les résidents, le personnel et les membres de la corporation l'idée de donner un autre nom au CRC Maison St-Léonard.

Pairs Aidants

Comme nous le mentionnions ci-dessus, le Service Correctionnel du Canada (SCC) a malheureusement mis fin à l'été 2012 au financement qui était accordé au Service Option Vie. En collaboration avec quelques autres centres résidentiels communautaires (CRC) de la grande région de Montréal, Maison Cross Roads tentera de mettre en place un service de pairs aidants qui viendra en aide aux longues sentences âgées (50 ans et plus) ayant ou non des problèmes de santé mentale. Nous croyons qu'il sera opportun que ces pairs aidants fournissent leurs services dans les pénitenciers à sécurité minimum, les bureaux de secteurs de Ville-Marie, Maisonneuve, Laval et dans les CRC associés à cette initiative.

Ce nouveau service sera accolé Service Oxygène et aux Appartements satellites (25 lits) pour judiciairisés âgés.

Maison Cross Roads effectuera l'encadrement administratif et clinique de ce service en s'assurant que la qualité des services offerts sera à la hauteur des attentes du SCC. Un encadrement clinique supplémentaire sera offert par les équipes cliniques des CRC associés à cette initiative. Ce sont les CRC associés à cette initiative qui financeront eux-mêmes cette initiative au cours des derniers mois de la présente année fiscale.

Nos objectifs pour l'année en cours

- Faire la promotion de ce nouveau service : tournée des CRC et pénitenciers concernés.
- Compléter et valider la description de poste, les statistiques à colliger, les attentes du SCC et de la CLCC.
- Levée de fonds et financement pour la prochaine année.

Le Service Oxygène et les Appartements satellites

Le Service Oxygène offre un support individuel aux judiciairisés âgés de 50 ans et plus qui éprouvent des difficultés liées à leur réinsertion sociale. Le travail du coordonnateur de ce service comprend d'autres activités qui sont bien expliquées dans le Rapport d'activité Service Oxygène qui suit. M. Thibault a travaillé avec acharnement à la mise en place d'appartements satellites au cours des dernières années. Ces appartements satellites sont grandement appréciés par les judiciairisés âgés qui, sans ces ressources d'hébergement, feraient face à l'itinérance et à un retour possible en pénitencier.

La Résidence Leo's Boys a été occupée à plus de 90% tout au long de l'année : 25 personnes ont pu y être hébergées au cours de l'année. La Maison Claude Lebel a eu un taux d'occupation de 100% pour la période qui se termine. Nous avons accompagné 5 personnes dans cette ressource au cours de l'année. L'ouverture d'une troisième résidence, la Maison Jacqueline Verrette, a nécessité que nous accordions beaucoup de temps et d'énergie à la mise en place de cette nouvelle ressource. Le taux d'occupation de cette ressource a été de 66%. Nous avons accompagné 19 personnes dans cette ressource au cours de l'année.

Nos objectifs pour l'année qui vient de se terminer

Nous avons rencontré certains des objectifs que nous nous étions donnés l'année dernière :

- Nous avons réussi, comme nous le souhaitions, à obtenir du SCC un *Per diem* qui nous a permis d'engager un animateur à temps partiel afin de nous aider à assurer la supervision des Appartements satellites.
- La ressource Maison Jacqueline Verrette, capacité de 10 pensionnaires, a bien été ouverte.
- Les réfections que nous avons planifiées à la Résidence Leo's Boys et à Jacqueline Verrette ont bien été complétées.

Nos objectifs pour l'année en cours

- Il faudra continuer à superviser les trois ressources que le Service Oxygène a mises en place : la Résidence Leo's Boys, la Maison Claude Lebel et la Maison Jacqueline Verrette et voir comment il serait possible de démarrer une nouvelle ressource du

même genre, mais adaptée pour des personnes ayant des problèmes de mobilité.

- Nous avons l'intention de faire une levée de fonds afin de nous aider à financer l'ouverture d'une nouvelle ressource d'hébergement adaptée pour accueillir des personnes judiciairisées avec un problème de mobilité.

Collecte d'échantillons et Permissions de sortir sans escorte

Nous demeurons satisfaits du fonctionnement de ce service. Nous avons fait la collecte de 3960 échantillons (284 échantillons de moins que l'année dernière) auprès de plus de 350 personnes différentes. Nous n'avons aucun contrôle sur le nombre de demandes faites pour ce type de service mais nos nombreux contacts avec nos partenaires du SCC nous portent à croire que la qualité des services offerte rencontre les attentes de tous. Ce contrat de service a d'ailleurs été renouvelé au cours de l'année 2012 et nous aurons la responsabilité de ce service pour les prochains trois ans.

Mme White, directrice administrative, s'est occupée de la gestion du contrat de la collecte d'échantillons et a continué à exécuter cette tâche avec attention et avec le souci de bien desservir nos partenaires. Mme White, cumule plusieurs autres tâches en plus de celle de gérer la collecte des échantillons. Nous profitons de l'occasion de ce rapport d'activité pour souligner toute l'importance que Mme White occupe au sein de la corporation. Nous apprécions aussi grandement tout le travail que Mme Céline White, comptable, accomplit dans le cadre de ses fonctions.

Notre implication dans la communauté

Nous avons maintenu notre implication au sein d'organismes tels l'Association des services de réinsertions sociales du Québec, la Société de criminologie du Québec, l'Association canadienne de justice pénale (participation du D.G. au conseil d'administration et présentation sur la réinsertion sociale au Congrès conjoint biennal qui s'est tenu à Québec l'automne dernier), CFAD (participation de Merris Centomo au conseil d'administration), le Groupe de défense des droits des détenus, la Société St-Léonard du Canada, le Collectif pour le maintien dans la communauté (COMACO) et quelques autres organismes travaillant auprès des personnes âgées. Nous avons fait un nombre considérable d'activités de sensibilisation sur la prévention de la criminalité et la possibilité de la réinsertion sociale. Nous avons aussi maintenu nos liens avec quelques institutions d'enseignement dont l'Université McGill, l'Université Laval, le Collège John Abbott et l'Université de Montréal. Nous sommes fiers d'être partie prenante de la vie de la communauté St-Henri / Pointe St-Charles et du secteur Centre-Sud de Montréal. Nous devons aussi indiquer toute notre appréciation pour la Société St-Patrick de Montréal qui depuis quelques années déjà nous permet de remettre des paniers de nourriture aux personnes judiciairisées avec lesquels nous travaillons et quelques cadeaux de Noël aux enfants de certains autres de nos clients.

Nos objectifs pour l'année en cours

- Nous poursuivrons nos démarches de sensibilisation afin de communiquer nos points de vue sur les grands enjeux du jour sur la justice pénale.

- Participation accrue du D.G. et des autres employés de la corporation à des activités de sensibilisation.
- Mise à jour de notre site web afin d'être un meilleur reflet des changements dont ce rapport fait mention.

Nos liens avec nos répondants

Nous nous devons de souligner encore cette année toute notre appréciation pour l'excellente collaboration qui nous est offerte par nos collègues du SCC. Nous savons que nos partenaires du SCC vivent des moments particulièrement difficiles avec tous les changements mis de l'avant par le présent gouvernement et apprécions d'autant plus toute l'aide qu'ils et elles nous accordent.

L'assistance que donne Mme Nadie Picard à la liaison entre le bureau de secteur Ville-Marie du SCC et notre CRC est grandement appréciée. Les liens que nous entretenons avec le responsable de ce secteur, M. Michel Trépanier, sont aussi empreints d'une excellente collaboration. Les multiples témoignages de remerciement dont nous a fait part le personnel en pénitencier et en communauté du SCC lors du départ des intervenants-accompagnateurs du Service Option Vie ne peuvent que nous rassurer sur les excellents services que nous avons rendus au cours des derniers 15 ans. Nous sommes aussi heureux de souligner l'excellence de nos liens avec le personnel du bureau de district Montréal-Métropolitain, du bureau régional et de l'administration centrale.

Relation employeur-employé

L'employeur fait de son mieux afin de favoriser de bonnes relations de travail avec l'ensemble des employés de la corporation. L'employeur fait les efforts nécessaires afin bonifier les salaires et autres conditions de travail lorsque possible. Le lien entre l'employeur et les employés nous apparaît être harmonieux.

Nos objectifs pour l'année en cours

- Nous ferons la révision de nos manuels des Politiques du personnel et Description des postes de travail. Le Comité du personnel du Conseil d'administration ainsi que les employés seront consultés afin de compléter ce travail.

Nous tenons ici à remercier l'ensemble des employés de la corporation - les conseillers cliniques, les animateurs, le personnel de soutien et les contractuels pour les efforts qu'ils et elles dédient à aider la corporation à rencontrer sa Mission d'appuyer les efforts de réinsertion sociale des personnes judiciairisées qui lui sont référées.

Le conseil d'administration

Les activités du conseil d'administration sont demeurées sensiblement semblables à celles des années passées. Des rencontres ont été tenues de façon régulière.

Nous aimerions encore cette année souligner toute l'importance et toute la contribution que M. Mell, président de la corporation, apporte à l'ensemble des opérations de la corporation. M. Mell a vécu plusieurs épreuves cette dernière année et nous tenons au nom de l'ensemble des employés de la corporation à lui faire part de toute notre reconnaissance et de toute notre amitié.

CRC Maison St-Léonard



Merris Centomo
Directrice clinique

Le Centre Résidentiel Communautaire (CRC) Maison St-Léonard a pour principale responsabilité d'assurer une libération graduelle et structurée aux détenus purgeant un peine fédérale auxquels la Commission des libérations conditionnelle du Canada (CLCC) a accordé une forme ou autre de libération. Notre établissement peut accueillir de 30 à 33 résidents. La plupart de ces derniers sont hébergés dans des chambres privées. Les services sont offerts dans les deux langues officielles.

L'orientation donnée aux interventions effectuées auprès des résidents de la Maison St Léonard facilite la transition entre le milieu carcéral et la communauté, favorise la réinsertion sociale, cherche à prévenir la récidive et contribue à augmenter la sécurité du publique. Il est important de souligner que les employés du CRC Maison St-Léonard effectuent la surveillance directe des résidents. Nous devons donc effectuer une surveillance des élargissements de nos résidents dans le respect de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition et des normes et politiques en vigueur et établies par les Directives du Commissaire du Service correctionnel du Canada.

Une évaluation des programmes du CRC a été effectuée par le directeur général. L'information contenue à son rapport a été par la suite partagée avec les employés et les membres du conseil d'administration de la corporation afin d'être validée. Ce processus donne à tous l'occasion d'identifier les points forts et les points à améliorer au fonctionnement du CRC et d'y apporter les correctifs nécessaires.

Le Service Correctionnel du Canada a procédé à l'évaluation annuelle du CRC qui s'est avérée très positive. Le SCC demeure très satisfait des services rendus par le CRC Maison St-Léonard et l'étroite collaboration que nous avons avec eux a été soulignée.

Malgré les normes statiques et dynamiques imposées par le Service correctionnel du Canada, le CRC Maison St-Léonard s'efforce de recréer un milieu de vie aussi normalisant que possible. À cette fin, l'intervention est centrée sur le processus de réinsertion sociale et, par le fait même, les besoins du résident afin de favoriser son autonomie. Si les règlements du CRC ainsi que les conditions de remise en liberté des résidents se doivent d'être respectés, il n'en reste pas moins que le climat qui règne au CRC en est un de confiance, d'acceptation et de respect de l'individu.

Le résident n'est pas perçu comme une personne étant affligée d'un problème organique sur lequel il n'aurait aucun contrôle mais plutôt comme une personne ayant été marquée par un processus de socialisation et/ou par des valeurs qui vont à l'encontre des normes auxquelles souscrit le reste de la communauté. Il est, selon nous, du ressort du résident de réfléchir sur son passé et sur ses valeurs afin d'éviter de poser des gestes allant à l'encontre des meilleurs intérêts de la société. En utilisant diverses approches, le CRC Maison St-Léonard encourage le résident à assumer les conséquences de ses gestes et à accepter la responsabilité qui lui revient de modifier son mode de fonctionnement et de reprendre le contrôle de sa vie.

Les interventions des conseillers cliniques s'appuient donc sur des questionnements, des réflexions et des

attitudes encourageant l'autonomie et la resocialisation, favorisant le questionnement des valeurs reçues et soutenant l'appartenance à un ou des groupes de personnes pouvant avoir un impact positif sur la vie du résident. L'approche est dite active-directive, didactique, cognitive et comportementale. Au cours de cette année, nos intervenants ont pu continuer de bénéficier d'une supervision clinique d'appoint grâce aux journées de supervision offertes par M. Alain Vigneault, consultant en supervision clinique. Ceci leur donne l'opportunité de poursuivre leurs progrès en tant que professionnel en facilitant la remise en question de nos interventions, leur fondement et le développement de nouvelles stratégies lorsque confronté à des impasses cliniques. Ce type de supervision clinique favorise également la connaissance de soi de chacun des intervenants afin d'augmenter leur capacité à établir une relation thérapeutique axée sur le respect et l'ouverture. De plus l'équipe clinique du CRC continue d'utiliser le Système RESO développé par M. Alain Vigneault afin d'assister notre clientèle dans l'atteinte de l'autonomie et l'appropriation du pouvoir en ce qui a trait à leur réinsertion sociale et leurs réussites. Cet outil est utilisé lors du processus d'évaluation des besoins de nos clients pour établir une planification de séjour qui reflète la réalité individuelle de chacun.

Cette année, le rapport annuel ne portera pas sur les mêmes données statistiques que par les années précédentes. En effet, la procédure utilisée pour la compilation des statistiques depuis plusieurs années a été complètement mise à jour et est devenu pleinement fonctionnel en août 2011. Les données présentées sur les admissions couvriront la période d'avril 2011 à mars 2012. Cependant, le profil de la clientèle sera basé sur une évaluation partielle compilée à compter d'août 2011 jusqu'à mars 2012.

Demandes d'admission

Le CRC a reçu 160 demandes d'admission au cours de la dernière année. De ces demandes, 99 furent acceptées tandis que 61 furent refusées représentant un taux d'acceptation de 62%. Le taux d'acceptation de l'année précédente avait été de 75%. Des 160 demandes d'admission,

- 109 (68%) pour des semi-libertés régulières avec 77 (71%) acceptations
- 17 (11%) pour des libérations conditionnelles totales avec une acceptation 8(47%)
- 21(13%) pour des libérations d'office avec assignation en résidence avec 7 (33%) acceptations
- Les 13 (8%) demandes d'admission étaient pour des demandes de semi-liberté de type 5-2 et 4-3, Permission de sortie sans escorte et des demande d'hébergement en alternatives à l'incarcération.

Nous avons dû nous ajuster à l'augmentation des semi-libertés restreintes de type 5-2 et 4-3 et réserver une chambre double à cette clientèle qui séjourne deux jours par semaine à notre CRC. Cette chambre est donc

partagée par les résidents qui ont le même statut. Les modifications apportées à la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition suite au projet de loi C-10 nous portent à croire que les semi-libertés de ce genre n'iront qu'en augmentant dans les années à venir compte tenu le resserrement déjà senti dans les décisions de la CLCC. Nous remarquons également une augmentation chez les cas de libération d'Office avec assignation. Le nouveau per diem ajusté que le CRC reçoit pour cette clientèle explique en quelque sorte le fait que nous avons une tendance à la hausse dans l'acceptation de ce type de libération.

En ce qui concerne les cas refusés, les critères demeurent toujours les mêmes. La majorité des cas ont été refusés pour les raisons suivantes: rencontre de l'un de nos critères d'exclusion, cas de libération prématurée, absence de progrès en ce qui a trait aux facteurs contributifs et manque de structure au plan de sortie.

Nous continuons de recevoir des demandes d'étude de cas référés par des établissements de l'Ontario. Notons que dorénavant la politique du SCC stipule que les cas qui n'ont aucune ressource ou plan de sortie pour la région de Montréal ne peuvent demander une remise en liberté dans notre région et ce, même s'ils sont incarcérés au Québec. La tendance des demandes de transfert au Québec est principalement justifiée par le fait que le Québec semble avoir un penchant plus porté vers la réinsertion sociale. De plus certains détenus choisissent un transfert au Québec afin de s'éloigner de leurs milieux criminogènes et tenter de repartir à zéro.

Parmi les 160 demandes d'admissions, la proportion des demandes anglophones versus francophone demeure la même, c'est-à-dire environ 60/40%.

D'avril 2011 à mars 2012, nous avons reçu 112 (70%) demandes d'admission par le biais de demandes d'évaluation communautaire et 48 (30%) par le biais de demandes de stratégie communautaire. Il s'agit donc d'une augmentation 11% des demandes de stratégies communautaires. Il faut noter que les demandes de stratégies communautaires requièrent un temps d'élaboration beaucoup plus significatif que l'étude de cas via les évaluations communautaires puisqu'elles impliquent l'élaboration d'une stratégie de surveillance sous forme d'un rapport d'évaluation qui fait état des besoins du délinquant ainsi que de la stratégie de réinsertion sociale préconisée pour le retour en communauté. Les stratégies communautaires impliquent également des entretiens avec l'ALC en établissement ainsi qu'une entrevue soit en personne ou par téléphone avec le délinquant. Les demandes de stratégies communautaires sont à la hausse depuis mars 2012. Cette hausse est directement reliée à l'abolition des cas examens expéditifs suite à l'homologation du projet de Loi C-59.

Le CRC continue de jouir d'une très bonne réputation auprès de la clientèle du Service correctionnel du Canada. Les références nous parviennent de partout au Canada, mais en majorité des pénitenciers québécois.

Pour la période visée par le présent rapport, les résidents que nous avons reçus nous ont principalement été référés par les établissements Montée St-François, Centre fédéral de formation, Leclerc, Ste-Anne-des-Plaines,

Archambault, Cowansville ainsi que des CCC et des CRC d'autres régions du Québec.

Les résidents du CRC (août 2011 à mars 2012)

Nombre de résidents reçus

Le CRC a assumé la responsabilité de 60 résidents au cours de la dernière période recensée.

Statut légal des résidents

La CLCC avait accordé une semi-liberté régulière à 43 résidents et une libération conditionnelle avec condition d'hébergement à 4 résidents. Deux résidents étaient en semi-liberté 5-2 et 6 en libération d'office avec assignation en résidence. Quatre ont été hébergés au CRC comme alternative à l'incarcération et un en libération d'office (dépannage).

Âge et composition ethnique

L'âge moyen de nos résidents est évalué à 45 ans pour la dernière période recensée.

Malgré le fait que les données exactes n'ont pas été compilées en ce qui a trait aux services offerts à différentes ethnies durant l'année 2011-2012, nous sommes en mesure de constater que nous continuons à recevoir une clientèle multiethnique compte tenu de notre statut unique de CRC pouvant dispenser des services dans les deux langues officielles.

En ce qui a trait à la proportion des résidents anglophone-francophone, nos statistiques ont peu changé et cette proportion est actuellement de 62-38%.

Notons que le CRC a continuer d'accueillir des résidents autochtones au cours de la période en question. Le CRC Maison St-Léonard demeure un premier choix pour plusieurs détenus issus des Premières Nations compte tenu nos services anglophones et notre ouverture face aux pratiques des guérisons traditionnels. Nous avons développé un lien avec M. Mike Standup, Aîné de la communauté Mohawk, qui a assuré bénévolement une présence au CRC à tous les lundis soir pendant plusieurs mois afin de répondre aux besoins de certains de nos résidents autochtones.

De plus nous continuons de travailler en étroite collaboration avec Mme Kary Ann Deer, agent de programme auprès de la clientèle autochtone au Service correctionnel du Canada ainsi qu'avec les divers agents de développement auprès de la collectivité autochtone. Cette grande visibilité auprès des détenus autochtone nous a valu une invitation à participer au Comité de justice de la communauté de Kahnawake et nous prévoyons sous peu y présenter le programme du CRC. Finalement, toute l'équipe clinique du CRC a participé en avril 2011 à une rencontre de sensibilisation au Centre de guérison autochtone de Kahnawake animée par l'aînée, M. Rakwirenthha Diabo.

Fin de séjour

Durant la dernière période recensé, 35(58%) résidents ont terminé leur séjour avec succès. Toutefois, 18 résidents (30%) ont été suspendus avant la fin de leur séjour au CRC. Nous comptons 1 (2%) résidents transféré à un autre CRC et 3 (5%) résidents en liberté illégale.

Le taux de suspension de cette année est demeuré stable comparativement à l'année dernière.

Taux d'occupation

Nous sommes très satisfaits du taux d'occupation annuel de 99% que nous avons maintenu pour la période d'avril 2011 à mars 2012.

En résumé, le CRC Maison St Léonard a maintenu un taux d'occupation très acceptable et similaire aux années précédentes. Nous sommes une ressource particulièrement convoité par tous les types de clientèle, surtout les longues sentences. Nos contacts réguliers avec le personnel du Service correctionnel du Canada confirment le fait qu'ils considèrent que nous avons développé une certaine expertise à travailler avec les personnes purgeant des longues sentences. Ceci est dû, entre autres, au fait que la Corporation est responsable du Service Option vie et aussi à notre compréhension plus globale des divers phénomènes et défis liées à la réinsertion sociale des personnes ayant été incarcérées pendant des périodes significatives.

Stagiaires

Pendant l'année 2011-2012, nous avons accueilli Mme Vanessa Larouche, une stagiaire du Cégep John Abbott inscrite au programme de techniques d'intervention en délinquance. Nous avons également continué à représenter le CRC Maison St Léonard et la Corporation Maison Cross Roads auprès des divers cégeps de la région montréalaise. De plus nous avons reçu encore cette année quatre (4) des étudiant(e)s du Cégep Maisonneuve pour un stage d'observation.

Objectifs pour l'année qui vient de terminer

L'équipe du CRC continue d'être soucieuse de la qualité des services offerts aux résidents. Nous sommes régulièrement appelé à adapter notre façon d'intervenir aux besoins spécifiques et grandissant de notre clientèle. Nous avons donc continué à faire appel aux services de M. Alain Vigneault. De plus, les employées ont participé à diverses formations continues afin de parfaire leurs connaissances. Des rencontres régulières sont effectuées par la directrice clinique tant sur une base individuelle qu'en équipe afin d'assurer la supervision clinique de tous nos intervenants. Beaucoup d'efforts ont été déployés afin d'optimiser le niveau de mobilisation de l'équipe du CRC Maison St Léonard dans l'exécution de la Mission de la Corporation. Certains exercices ont d'ailleurs été utilisés afin de mesurer la mobilisation de l'équipe et identifier les sphères qui sont à améliorer. Le défi est également dans la transmission de nos valeurs d'équipe aux nouveaux employés. Donc, à la fin mars 2012, l'équipe clinique s'est réunie au Manoir Rouville pendant deux jours. Ce rassemblement a permis de laisser la parole aux intervenants afin qu'ils puissent faire un bilan de nos pratiques ainsi que de nos forces en tant qu'équipe et nos aspects à améliorer. Cet exercice fût fort apprécié par l'équipe et nous souhaitons pouvoir répéter cette expérience plus régulièrement à l'avenir.

Le CRC a poursuivi son objectif d'informatiser toutes ses données statiques sur les demandes d'admission et le profil de nos résidents. Cet objectif a été atteint en cours d'année. Toutefois, les résultats escomptés sont à venir pour l'année 2012-2013 car plusieurs ajustements ont eu lieu en cours de route dans l'utilisation de cette base de

données. Cependant nous utilisons entièrement cette base de données afin de produire nos listes d'échéanciers à rencontrer et afin de fournir les listes de résidents à l'administration de la Corporation pour faciliter la facturation mensuelle au Service correctionnelle du Canada.

L'événement Portes ouvertes qui a eu lieu les 1 et 2 juin 2011, nous a également permis de resserrer les liens avec notre poste de quartier du SPVM. Le 29 septembre 2011, la Directrice clinique et le conseiller senior ont présenté le programme du CRC à tous les Sergents-détectives du poste 15 du Service de police de la Ville de Montréal. Le résultat de cette rencontre fût positif et nous travaillerons dorénavant en étroite collaboration avec le S-D François Déry du poste 15 afin d'assurer le meilleur déroulement possible lors de la suspension de nos résidents et la sécurité des employés et des résidents en cas d'urgence.

Toujours dans le but d'augmenter la visibilité du CRC, la directrice clinique a développé des liens avec l'organisme BUMP (*Burgundy Urban Mediation Program*) et siège actuellement sur le Conseil d'administration de l'organisme Continué famille auprès des détenus (CFAD). Il s'agit d'organismes qui œuvrent dans le secteur Sud-ouest de Montréal et avec lesquels nous souhaitons maintenir des liens et collaborer à l'avancement de nos Missions respectives. Ces organismes se rejoignent par le fait qu'elles font la promotion de l'importance d'offrir des services aux personnes ayant des démêles avec la justice et qui souhaitent se réinsérer dans leur communautés.

Objectifs pour l'année en cours

Nos objectifs établis pour la prochaine année viseront à bonifier les normes stratégiques, structurelles et professionnelles du CRC.

Normes stratégiques

Suite à l'installation de l'ascenseur prévue pour l'automne 2012 et l'éventuelle arrivée d'une clientèle à mobilité réduite et de plus en plus vieillissante, nous devons être en mesure de mieux évaluer ses besoins et réfléchir à la mise en place de mesures visant à faciliter la réinsertion sociale en tenant compte des capacités de chaque client. Cette planification stratégique vise à maintenir la qualité des services que nous offrons à la clientèle et à assurer la compétence de l'équipe du CRC à répondre aux besoins de la clientèle susceptible d'être référée.

Normes structurelles

L'espace physique où les intervenants travaillent actuellement demeure insuffisante. Les rénovations au CRC offriront à chacun un espace individuel propice à l'accomplissement de ses tâches.

Normes professionnelles

Les objectifs touchant les normes professionnelles viseront davantage la mise à niveau de tous les intervenants à l'utilisation du système RESO et les concepts s'y rattachant. L'équipe du CRC a récemment été restructurée et nous visons par le fait même à maintenir la qualité de nos services et à évoluer dans nos pratiques. La gestion adéquate des dossiers et des échéanciers demeurent des préoccupations quotidiennes pour la direction du CRC. Notre défi demeure de maintenir une équipe stable, formée adéquatement, soutenue par le biais d'une supervision clinique adéquate favorisant l'autonomie et le développement du jugement clinique.

Conclusion

Notre clientèle continue de présenter des besoins de plus en plus importants en matière de réinsertion sociale. Le climat politique actuel ainsi que les importantes modifications à la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition auront très certainement un effet négatif sur le parcours des détenus fédéraux au Canada. Les services auxquels ils n'auront plus accès fera en sorte que leurs besoins seront accrus lorsqu'ils se retrouveront en communauté.

L'équipe du CRC Maison St Léonard continue de jouir d'une excellente réputation auprès des nos référents et de la clientèle. Nous profiterons donc de la crédibilité que nous avons acquise au fil des années pour poursuivre notre Mission et prendre position quant à la promotion de pratiques qui permettraient au système judiciaire d'améliorer ses façons de faire. Les changements législatifs survenus récemment ne font que solidifier nos croyances et nos valeurs reliées à la validité de notre Mission et à notre profonde croyance que notre clientèle possède le potentiel nécessaire pour se réinsérer socialement et devenir des membres à part entière de notre société.

Nous souhaitons remercier Luc Everton, conseiller clinique sénior ainsi que les conseillers cliniques, Sonia Nagi, Julien Cormier, Meagan Irving et Stéphanie Déziel; notre animateur, Ketler Bazin, ainsi que les surveillants, Axel Ambroise et Guillaume Béliveau qui s'est joint à notre équipe durant le cours de l'année. Nous remercions également les employés qui nous ont quittés durant l'année, Gilles Laurin et Larry White, et leur souhaitons bonne chance dans leurs nouveaux projets.

Nous remercions personnellement les membres de l'administration, M. Michel Gagnon, Mmes Lise White et Celina White et l'équipe entière du CRC sans laquelle le CRC ne pourrait effectuer le travail de qualité pour lequel il est reconnu.

Nous tenons à remercier encore une fois cette année le Conseil d'administration pour le support que ses membres nous apportent tout au long de l'année.

Service Oxygène



Gilles Thibault
Coordonnateur

Le Service Oxygène s'adresse aux délinquants âgés ayant reçu une longue peine d'incarcération et qui présentent des difficultés face à leur réinsertion en communauté. Le coordonnateur du Service Oxygène a pour mandat d'intercéder auprès du SCC et du réseau communautaire afin de supporter les délinquants visés par le Service Oxygène à réintégrer la communauté de façon sécuritaire tout en les assistant dans la recherche de services adaptés à leurs besoins. Le coordonnateur crée et maintient des liens de collaboration avec les coordonnateurs des réseaux communautaire et correctionnel afin de soutenir la démarche de réinsertion sociale des délinquants âgés sous sa responsabilité. Il incite la clientèle du Service Oxygène à se responsabiliser et favorise sa plus grande autonomie en l'encourageant à relever de nouveaux défis susceptibles de la mener à une réinsertion sociale sécuritaire.

M. Gilles Thibault a été nommé Chevalier du mérite de l'organisation des Chevalier de Sainte Catherine de Sinaï et est aussi récipiendaire du prix Jacqueline Monast remise à une personne s'étant distingué par son travail de réinsertion sociale. Ce dernier prix est remis par la communauté chrétienne de l'établissement de Cowansville.

Service Oxygène et Appartements satellites

Le Service Oxygène, après quelques années d'efforts, a réussi à trouver un financement d'appoint afin de l'aider à assurer le développement et la gestion de ses appartements satellites. La **Résidence Leo'Boys** a été occupé à plus de 90% tout au long de l'année et plus de 25 personnes y ont été hébergées au cours de l'année. Afin de départager la ressource Néodep, centre de jour en santé mentale, et le volet hébergement en santé mentale, nous avons décidé de nommer cette deuxième résidence, la **Maison Claude Lebel**. Cette deuxième ressource a eu un taux d'occupation de 100% pour la période qui se termine et nous avons accompagné 5 personnes au cours de l'année. L'ouverture d'une troisième résidence, la **Maison Jacqueline Verrette** a nécessité que nous accordions beaucoup de temps et d'énergie à la mise en place de cette nouvelle ressource. Le taux d'occupation de cette ressource a été de 66% et nous avons accompagné 19 personnes au cours de l'année.

En plus des suivis habituels offerts aux délinquants âgés du SCC hébergés dans ces ressources, nous avons souvent été appelés à intervenir en pleine nuit soit pour trouver un hébergement de dépannage ou simplement pour calmer les esprits avant que la situation ne se détériore.

Le coordonnateur a supporté les délinquants âgés et les longues sentences en communauté en les aidant à :

- se trouver un emploi
- se trouver un logement
- se procurer les cartes d'assurance maladie, d'assurance sociale et autres cartes d'identité dont ils ont besoin afin de vivre en communauté

- s'ouvrir un compte de banque
- obtenir des services de base (téléphonie, électricité, etc.)
- se déplacer en transport en commun
- se trouver des passe-temps et loisirs abordables
- trouver l'information sur des services tels que les banques alimentaires, les services publics – CLSC, cliniques médicales, etc.

De plus, nous avons offert des services de soutien émotionnel :

- comment surmonter sa peur
- comment maîtriser sa colère
- apprendre à faire confiance
- comment éviter de victimiser les autres
- comment organiser son temps
- comment résoudre ses difficultés au fur et à mesure qu'elles se présentent.

Notre implication dans la communauté

Le coordonnateur fait partie des Cercles de Soutien et de Responsabilité et participe de façon régulière à trois cercles pour agresseurs sexuels. On fait appel à nos services dans le cas d'agresseurs très fragiles et le plus souvent très institutionnalisés. Nous assistons régulièrement aux rencontres du RAC Réunion des artisans communautaire. Le coordonnateur siège sur les trois conseils d'administration suivant : L'Aumônerie Communautaire de Montréal, la corporation Cross Roads et la maison Tangente (maison d'hébergement pour jeunes sans abri)

Le coordonnateur du Service Oxygène a participé à l'organisation d'une activité 'Portes Ouvertes' à la Résidence Leo's Boys ce qui lui donna l'opportunité de faire connaître les services qu'il offrait aux délinquants âgés de la grande région de Montréal. Tous ont été impressionnés par la qualité des services résidentiels offerts par la ressource.

Le coordonnateur du Service Oxygène a aussi fait connaître les services qu'il offrait lors d'une visite promotionnelle aux établissements Donacona, Montée Saint-François, Centre Fédéral de Formation ainsi que les bureaux régionaux Maisonneuve, Ville-Marie et Laval dans le cadre de la tournée 20^{ème} anniversaire d'Option-vie).

Encore une fois cette année, le coordonnateur du Service Oxygène a été très actif durant la semaine de justice réparatrice en novembre. Il y a eu une journée de sensibilisation sur la situation des délinquants âgés au pénitencier de Drummondville, témoignage à l'église Saint Pierre Apôtre, entrevue avec une équipe de la télévision communautaire de Toronto, clôture de la semaine de justice réparatrice chez les Dominicains le vendredi et finalement participation à la soirée hommage aux bénévoles de l'établissement à l'établissement Cowansville.

Le coordonnateur a participé à une activité de sensibilisation avec des étudiants en criminologie de l'université de Montréal et a discuté de la problématique du vieillissement en milieu carcéral.

Participation à un atelier tenu dans le cadre du Congrès biennal de l'Association canadienne de justice pénale (ACJP) et de la Société de criminologie du Québec (SCQ). Au point de vue de la sensibilisation, le Service Oxygène n'aurait pas eu de meilleure plate-forme pour livrer son message surtout que le coordonnateur a offert un atelier qui lui permit de parler du vieillissement de la population carcérale et des problèmes qui en découlent pour le SCC et la communauté toute entière. L'atelier fut un succès, près de 50 personnes y ont participé et les retombés furent significatives. Par exemple, Mme Dianne Cassoni, professeure à l'Université de Montréal a demandé à Le coordonnateur du Service Oxygène d'aller parler de ce phénomène du vieillissement de la population carcérale à ses étudiants et souhaite que cela se reproduise à chacune des sessions étant donné le succès de l'évènement.

Nos liens avec nos répondants

Nous avons rencontré, sur une base régulière, les agents de libération conditionnelle des délinquants âgés résidents dans ces ressources afin de bien arrimer le service résidentiel à leurs besoins correctionnels. Il est bon de noter que toutes les références faites à ces ressources communautaires ont été faites par des ALC du SCC.

Nous avons effectué une douzaine de représentations devant la CLCC afin de bien expliquer aux Commissaires les Plans de sorties de ses clients ainsi que de discuter du maintien de certains autres dans la communauté.

Les demandes d'aide provenant des trois pénitenciers à sécurité minimum de la grande région de Montréal sont grandissantes et nous éprouvons de plus en plus de difficulté à suffire à la demande. D'ailleurs, nous avons effectué de nombreux suivis dans les établissements pénitentiaires à sécurité moyenne soit, Leclerc, Archambault, Drummondville et Cowansville et naturellement les trois pénitenciers à sécurité minimum afin de bien structurer, avec les équipes de gestion de cas, les plans de sortie des délinquants âgés.

Stagiaire

Le coordonnateur du Service Oxygène a aussi effectué l'encadrement d'un étudiant stagiaire de l'Université de Montréal. Il sera sans appelé à renouveler cette initiative.

Actions exemplaires

- Lors d'une visite au domicile d'un client délinquant âgés sur son 'caseload', le coordonnateur notant que son client consommait de la bière, lui a demandé s'il réalisait qu'il était en bris de condition et qu'il risquait de retourner en pénitencier et qu'à 70 ans ce n'était peut-être pas la meilleure décision à prendre. Le délinquant a expliqué en pleurant qu'il s'ennuyait et qu'il ne pouvait tout simplement pas vivre seul dans un appartement. Le coordonnateur a contacté la ressource responsable du suivi correctionnel et ensemble, ils ont élaboré un plan pour l'avenir. Le client a été transféré pour trois mois dans un centre résidentiel communautaire puis placé dans une de nos ressources. Un retour en pénitencier coûteux pour le délinquant, comme pour la communauté, a été ainsi évité.
- Un délinquant âgé du SCC a contacté par téléphone le coordonnateur du Service Oxygène et lui a dit qu'il était en liberté illégale et qu'il désirait que le coordonnateur le ramène de façon sécuritaire en pénitencier.

- Ouverture d'une troisième maison d'hébergement, la Maison Jacqueline Verrette. L'ouverture de cette nouvelle ressource aura été un vrai tour de force. Il a fallu en premier lieu trouver une maison adéquate pour héberger de huit à douze personnes. On apprend qu'une maison appartenant à des religieuses est à vendre, capacité de huit places au départ avec possibilité de deux autres supplémentaires. Le prix : 430,000.00\$. Il fallait trouver quelqu'un pour l'acheter surtout que la communauté religieuse acceptait de nous laisser tous les meubles de la maison. On a trouvé la personne qui a accepté d'investir. Le 28 juin, tous les papiers étaient signés et l'ouverture de la Maison Jacqueline Verrette se faisait le lendemain. Le premier juillet, déjà quatre personnes habitaient cette nouvelle ressource.

Principaux défis

- Un nombre de plus en plus grand de délinquants âgés ont des difficultés reliées à leur manque de mobilité (en fauteuil roulant ou devant utiliser une canne) et il faudra sensibiliser les ressources communautaires et le SCC sur la nécessité de tenir compte de cette réalité.
- Il faudra continuer à superviser les trois ressources que le Service Oxygène a mise en place (la Résidence Leo's Boys, Maison Claude Lebel et la Maison Jacqueline Verrette) et voir comment il serait possible de démarrer une nouvelle ressource du même genre mais serait adapté pour des personnes avec des problèmes de mobilité.
- Il faudrait de plus en plus penser à effectuer une levée de fonds afin de pouvoir acheter cette nouvelle ressource pour personnes âgées ayant des problèmes de mobilité.

Conclusion

Le Service Oxygène existe depuis bientôt 10 ans ce qui veut dire que les premiers clients âgés avec qui nous travaillions sont encore plus âgés et qu'un nombre grandissant de ces délinquants très âgés s'ajoute à cette cohorte de clients du Service Oxygène. Il n'est pas difficile de comprendre que cette clientèle a des difficultés d'adaptation physique et mentale de plus en plus urgentes. Le Service Oxygène, pour cette raison, tente d'inciter les Centre résidentiels communautaires (CRC) à adapter les services qu'ils doivent offrir à cette clientèle; à identifier des Centre d'hébergement de soins de longues durée (CHSLD) disposé à recevoir cette clientèle lorsqu'il n'est plus possible de la garder dans notre réseau; et, ouvrir une résidence qui offrirait des soins palliatifs aux délinquants âgés provenant du SCC.

Nous croyons que l'apport du Service Oxygène au dossier des délinquants âgés du SCC demeure essentiel. De plus en plus de délinquants en perte d'autonomie physique et mentale demeurent incarcérés puisqu'il y a peu de places adaptées pour ces personnes. Nous notons qu'un nombre grandissant de personne souffrent d'Alzheimer et autres formes démences et qu'on ne sait trop quoi faire face à cette nouvelle réalité.

Journée Portes Ouvertes

Les 1 et 2 juin 2011, suite à une initiative proposée par Merris Centomo, directrice clinique, CRC Maison St-Léonard, la Corporation Maison Cross Roads a organisé deux journées « Portes ouvertes » afin de permettre aux divers membres de la communauté et du réseau correctionnel de visiter nos installations et prendre connaissance des divers services offerts par la Corporation. Cet évènement fût un succès et nous avons reçu des échos favorables des différents acteurs du réseau. Il s'agissait là d'une première étape visant à augmenter la visibilité du CRC Maison St-Léonard auprès de nos partenaires du réseau communautaire et du Service correctionnel du Canada.

Nous remercions tous ceux et celles qui ont répondu à notre invitation. Il nous a fait plaisir de vous rencontrer!

